

Nous vous présentons tous nos vœux de santé, de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année qui commence. Souhaitons que les multiples tensions qui perdurent puissent s'apaiser. En ce qui concerne notre commune, nous avons été informés, lors du dernier conseil municipal, d'une série de démissions d'adjoints au sein de la majorité municipale. Même si nous comprenons que les impondérables de la vie puissent amener des changements, nous sommes surpris de la nouvelle répartition des responsabilités au sein de la majorité municipale. En effet, après un vote lors de ce conseil municipal, vote auquel nous avons proposé des élus, nous avons constaté que les responsabilités des adjoints démissionnaires (dont l'adjoint aux travaux) ont été reprises par madame la maire d'une part et l'adjoint à l'urbanisme d'autre part. Cela pose questions. N'y avait-t-il pas d'autres candidats compétents et motivés dans l'équipe en place ? Est-ce raisonnable que la maire et le premier adjoint cumulent des responsabilités qui auraient pu largement être occupées par d'autres adjoints ? Le poste d'adjoint aux travaux, qui est particulièrement important et chronophage, est désormais occupé par madame la maire. Même avec toute la meilleure volonté, il sera très difficile d'y consacrer le temps voulu. D'ailleurs, cela a été immédiatement constaté au mois de décembre dernier, sur un problème d'évacuation d'eaux usées, lors duquel il n'a pas été possible de la contacter pour réaliser les constats. Nous serons donc particulièrement attentifs au suivi des travaux de la commune, afin d'être en mesure de défendre les intérêts de l'ensemble des donzérois.